

Open Catalan® de Tennis de table

Dimanche 02 Mai 2010

DISPOSITIONS GENERALES

Le **CANOES TOULOUGES TENNIS DE TABLE** organise le dimanche **02 mai 2010, le 10ème Open Catalan® de Tennis de Table**, Tournoi National homologué.

Les épreuves se dérouleront sans interruption, sur 20 tables, au **Complexe Sportif Naturopôle de Toulouges (66350)**.

Les finalistes, demi-finalistes seront récompensés en chèques, espèces et divers lots.

La salle sera accessible : le samedi 1^{er} mai de 16h00 à 18h00 ;

Le dimanche 2 mai dès 07h30.

La participation à ce tournoi est soumise à l'engagement préalable au moyen de la fiche d'inscription à retourner avant la date limite requise. Aucune inscription ne sera prise en considération après la date limite fixée.

Les performances compteront bien évidemment pour le calcul du classement FFTT en fin de saison, le tournoi étant homologué.

REGLEMENT DE LA COMPETITION

Article 1 : Le Tournoi est organisé par le CANOHES TOULOUGES TENNIS de TABLE, Club affilié à la Fédération Française de Tennis de Table, sous le numéro 13 66 0001.

Article 2 : Homologuée par la Fédération Française de Tennis de Table sous le numéro **28/2010** cette épreuve est ouverte à tous les joueurs et joueuses licenciés(ées) - licences traditionnelles - en règle avec la FFTT.

Précision : pour pouvoir accéder à la table de jeu, il faut soit une licence avec la mention « certificat médical présenté », soit un certificat médical à présenter au Juge Arbitre de l'épreuve.

Article 3 : Le juge arbitre de l'épreuve sera Monsieur Jean Luc ESTEVE (JAN).

Ce tournoi étant réalisé sous l'égide de la FFTT, il sera fait stricte application des règlements de cette dernière (notamment en matière de revêtements et de collage).

Article 4 : Le tirage au sort aura lieu le samedi 1^{er} mai 2010 à 16h30, au Complexe Sportif Naturopôle de Toulouges (66350).

Article 5 : Tous les tableaux se jouent en poule de trois, **2 qualifiés par poules**, suivies de tableaux à élimination directe.

Article 6 : Les tableaux suivants seront organisés :

Tableau	points	Catégorie
1	0 à 899	NC à 8
2	0 à 1099	NC à 10
3	900 à 1299	9 à 12
4	1100 à 1499	11 à 14
5	1300 à 1799	13 à 17
6	1500 à 2000	15 à 20 (même si plus de 2000 points. Tous sauf numérotés)
7		Moins de 18 ans
8		Toutes séries
9		Toutes séries Dames
10		HANDICAP – TABLEAU HORS HOMOLOGATION

Article 6 bis : chaque partie du tableau Handicap (non homologué) se déroule en une manche de 33 points avec 2 points d'écart par classement (écart maxi 24 points).

Pour les numérotés :

n°1 à 150 assimilé classement 25 / n°151 à 300 assimilé classement 24 / n°301 à 600 assimilé classement 23
n°601 à 800 assimilé classement 22 / n°801 à 1000 assimilé classement 21

Pour les participants classés de NC à 7 : assimilé classement 7

Article 6 ter : Le Club organisateur se réserve néanmoins le droit de proposer un tableau supplémentaire - n° 11 "**Doubles**" - dont les modalités d'engagement et de réalisation seront fixées le jour même, au lieu dit de la compétition.

Article 7 : Horaire Général du début des tableaux :

Tableau	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
horaire	8h30	12h30	11h30	10h30	14h30	10h30	14h30	13h30	14h30	9h30

Article 8 : Ce tournoi sera doté en chèques, lots et coupes, pour une valeur de 4 000 Euros.

Article 9 : Les joueurs seniors pourront s'inscrire sur deux tableaux "contigus" + le tableau "toutes séries".

Article 10 : Les féminines peuvent s'inscrire dans tous les tableaux messieurs en tenant compte de leurs points mentionnés sur la licence.

Article 11 : La tenue sportive réglementaire sera exigée.

Les **balles oranges ou blanches** ne seront pas fournies par l'organisateur et resteront à la charge des concurrents.

Article 12 : La compétition sera informatisée ; les joueurs doivent se conformer aux horaires qui leurs seront communiqués au début de la compétition.

Les participants devront se tenir à la disposition du Juge Arbitre : tout joueur absent 5 minutes après l'appel de son nom, sera déclaré forfait (1 appel).

Article 13 : Les parties se joueront toutes au meilleur des cinq manches, **excepté les finales des tableaux 8 et 9** (toutes séries et toutes séries Dames) qui se joueront au meilleur des 7 manches.

Article 14 : Les vainqueurs auront à charge de ramener à la table d'arbitrage le résultat de la partie qu'ils viendront de disputer. Les perdants seront appelés à arbitrer une partie du tour suivant. Tout manquement à ces dispositions entraînerait, pour le ou les fautifs, l'exclusion des autres tableaux dans lesquels ils seraient encore en compétition.

Article 15 : Les droits d'inscription sont fixés par le club :

1 tableau	⇒	8 Euros
2 tableaux	⇒	13 Euros
3 tableaux	⇒	17 Euros
Tableau handicap	⇒	10 Euros

Article 16 : Les engagements, accompagnés de leur règlement (chèque libellé à l'ordre de Canohès-Toulouges Tennis de Table) devront parvenir, sur le formulaire ci-joint à l'adresse suivante pour **le mardi 27 avril 2010**, dernier délai :

CANOHES TOULOUGES TENNIS DE TABLE
chez Monsieur Daniel LIECHTY - 6, rue des Pins - 66 450 POLLESTRES

Les inscriptions effectuées par courrier, ne seront prises en compte, qu'accompagnées du règlement correspondant.

Possibilité d'inscription par téléphone ou par mail auprès de :

Monsieur Daniel LIECHTY au 06.14.57.30.11.
Monsieur Christophe GOUPIL au 06.24.88.04.54
webmaster@cttt66.org - <http://www.cttt66.org>

Jusqu'au vendredi 30 avril 2010, dernière limite fixée à 12h00.

Toute personne inscrite par téléphone ou Fax, qui ne se présenterait pas le jour du tournoi, se verra exiger le règlement du ou des tableaux dans lesquels elle se serait engagée.

Article 17 : Gains et récompenses de l'Open Catalan® 2010.

Dans tous les tableaux, les Vainqueurs, Finalistes et Demi-finalistes seront récompensés :

Tableau	points	Catégorie	Vainqueur	Finaliste	1/2 Finalistes
1	0 à 899	NC à 8	70 €	50 €	25 €
2	0 à 1099	NC à 10	90 €	60 €	30 €
3	900 à 1299	9 à 12	115 €	80 €	40 €
4	1100 à 1499	11 à 14	140 €	90 €	50 €
5	1300 à 1799	13 à 17	165 €	110 €	65 €
6	1500 à 2000	15 à 20 (même si plus de 2000 points. Tous sauf numérotés)	200 €	150 €	80 €
7		Moins de 18 ans	70 € BA	40 € BA	20 € BA
8		Toutes séries	400 €	200 €	95 €
9		Toutes séries Dames	100 €	50 €	30 €
10		Tableau Handicap	300 €	150 €	100 €

Le **Trophée de l'Open Catalan®** sera acquis par le joueur ayant remporté le tableau « Toute Séries » 3 fois, consécutivement ou non ; un trophée étant acquis définitivement les autres années.

Le « **Challenge Jean François ESCANDE** » récompensera le club présentant le plus grand nombre d'engagés (le CTTT, club organisateur étant hors concours).

Autres Prix individuels :

- le « **Grand Prix de la Ville de Toulouges** » récompensera le plus jeune des compétiteurs inscrits ;
- le « **Grand Prix de la Ville de Canohès** » récompensera le doyen des compétiteurs inscrits ;

Article 18 : Les épreuves du tournoi se dérouleront sans interruption. Une buvette (croissanterie, boissons chaudes et froides, grillades...) fonctionnera toute la journée.

Article 19 : Le comité d'organisation, avec l'accord du juge arbitre, pourra apporter au présent règlement toutes modifications jugées indispensables au bon déroulement de l'épreuve. Les décisions du juge arbitre seront sans appel.

Article 20 : L'organisateur se réserve le droit d'annuler un tableau, en particulier si « il ne regroupe pas au moins 16 participants ».

Article 21 : Le fait de s'engager implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Article 22 : Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'enceinte.